

PUBLICATION PERIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la D.R.A.F.
C.C.P. Montpellier 5238-12 G

Bulletin destiné aux agriculteurs du Lauragais, du Razès, et de la Piège
(rédigé en collaboration avec la Ferme de Loudes et le G.V.A.)

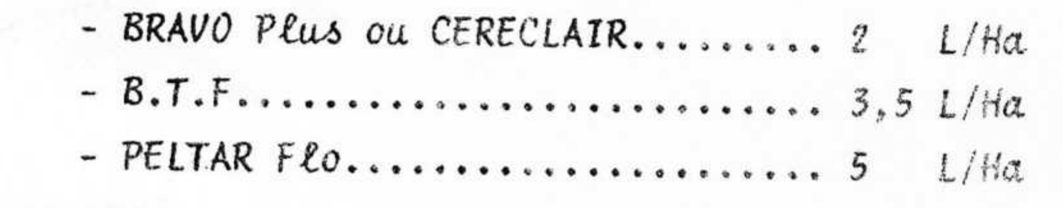
N° 5 du 6 Avril 1988

POIS PROTEAGINEUX
****

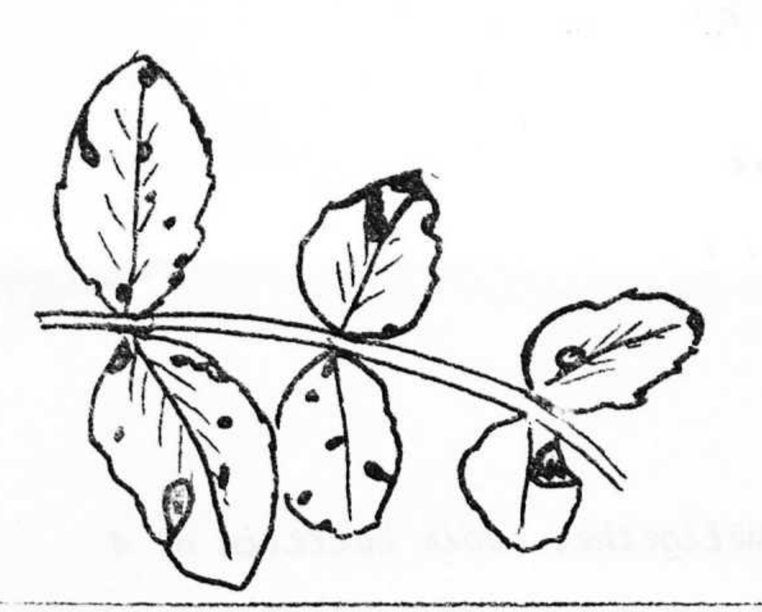
Anthracnose - Botrytis

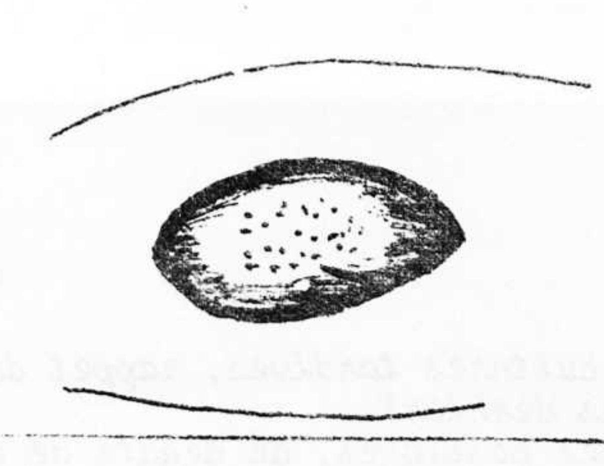
Compte tenu des conditions actuelles, le risque encouru par les pois est important pour ces deux maladies.

Nous vous conseillons de traiter vos cultures dès que possible à l'aide d'une des solutions suivantes :



- BRAVO Plus ou CERECLAIR........ 2 L/Ha
- B.T.F.......................... 3,5 L/Ha
- PELTAR Flo...................... 5 L/Ha





ASCOCHYTA PINODES **(Anthracnose)** ASCOCHYTA PISI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. 67.92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

P11

Pucerons.

Si vous constatez la présence de pucerons dans vos cultures, et en raison du risque éventuel d'autres ravageurs possible sur pois, ajoutez au fongicide que vous aurez retenu :

- TORAK E....................1,5 L/Ha

CEREALES
****

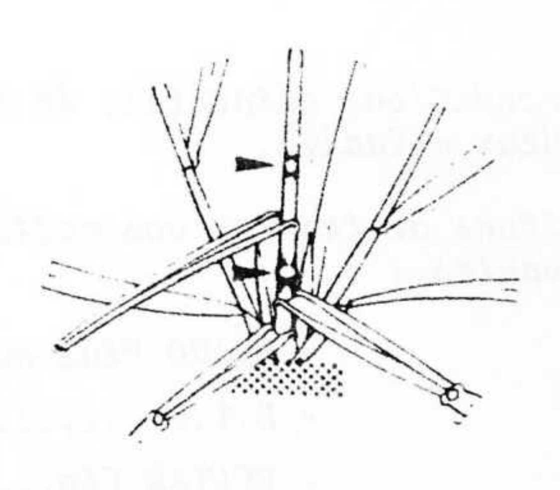
Blé dur :

Observez vos champs de MONDUR et PRIMADUR.

La Rouille Brune étant pratiquement présente en toutes situations si vous l'observez sur des plantes ayant atteint le stade 2 Noeuds, traitez sans tarder à l'aide d'une des spécialités suivantes :

- TILT C.................... 1 L/Ha
- IMPACT R.M................ 1 L/Ha
- PUNCH C................... 0,8 L/Ha

Il est inutile de traiter les CAPDUR si une intervention éventuelle s'avérait nécessaire sur cette variété, ce sera plus tard.



2eme noeud

Stade 7

COLZA
****

Pour les cultures tardives, rappel du risque Méligethe, (voir bulletin n° 4 du 23 Mars dernier).
Les risques possibles, de dégats de ce ravageur disparaissent avec l'apparition des premières fleurs, il est donc inutile de traiter des cultures même partiellement fleuries.

(Tirage du 6 Avril 1988 - 1600 exemplaires)